BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE DU VENDÔMOIS
ANNÉE 2019, pages 69 à 76

Lisle en Vendômois

Lisle, un village vendômois et percheron[1]

MICHEL DE SACHY

Résumé : *Lisle, modeste village de la vallée du Loir vendômoise, appartient aussi au Perche, géologiquement et par son histoire féodale en particulier. Les seigneurs de Lisle et du Chatel de Lisle furent des personnages notables dans le comté de Vendôme. Le village a vécu tous les soubresauts de l'histoire nationale, les guerres notamment. À l'époque contemporaine, le château de L'Épau a pris une place importante dans la vie locale et donné plusieurs maires à la commune de Lisle.*

Mots-clés : *Lisle, Perche vendômois, Jérémie de La Tour, Robert de Lisle, Renaud de Lisle, chapelle Saint-Vrain, François Crosnier, L'Épau, famille de Sachy : « miraculé » de Lisle, pèlerins de Saint-Jacques.*

Géographie et préhistoire

Un récent bulletin de notre Société rappelle, sous la signature de Jackie Despriée, que, dès que nous montons sur le coteau nord de Vendôme, nous sommes dans le Perche. Et Claude Leymarios a tracé les limites du Perche et de la Beauce dans son étude sur la forêt de Marchenoir. De son côté, Pierre de Brétizel, dans son ouvrage sur les sources et eaux souterraines du Perche vendômois, démontre que les 31 communes des collines du Perche, de la vallée du Loir de Vendôme à Pezou et à la forêt de Fréteval sont situées dans la région naturelle du Perche, telles Lisle, Busloup, Pezou, Fréteval et même Saint-Firmin-des-Prés au sud du Loir.

Cette caractéristique géologique de notre vallée intéresse tant les chercheurs qu'en 2012 paraissait une étude du CNRS et du Muséum d'histoire naturelle, dirigée par Jackie Despriée, sur le Paléolithique qui prenait pour exemple dans la vallée du Loir, l'industrie du site des Arrachis au lieu-dit l'Épau, à Lisle, clairement classé dans le Perche et connu de longue date pour ses magnifiques silex taillés qui ont fait l'objet de nombreuses et savantes publications. Il s'agissait d'une production importante de silex appréciés comme outils dans une vaste région[2] **(fig. 1)**.

Si la préhistoire nous a conservé des témoins, l'Antiquité et l'époque gallo-romaine n'ont pas laissé de traces significatives ; il reste vraisemblable que Lisle était un espace rural dépendant de la « villa » de Pezou.

La « carte du Grand Perche et Perche-Gouet » de 1636 mentionne Vendôme, Lisle, Pezou et Fréteval. La commune de Lisle, au cadastre napoléonien, comprend deux sections : au sud le bourg, au nord le Perche et son argile à silex.

Voici moins d'un siècle encore, une tradition percheronne subsistait sur le terroir lislois : une fois les blés

1. Cet article est la traduction écrite d'une conférence présentée lors de la 397e assemblée générale de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois, le vendredi 23 novembre 2018.

2. Pour plus d'informations, voir Michel de SACHY, *Lisle en Vendômois*, Vendôme : Éditions du Cherche-Lune, 2018.

Fig. 1 : Lisle, sur la carte de Cassini, XVIII[e] siècle.

fauchés et laissés sur place, ils étaient mis en gerbes pour séchage, à la verticale (« tériots »), mode percheronne, et non à l'horizontale (« trios ») comme dans la vallée du Loir **(fig. 2)**.

Du Moyen Âge à l'Ancien Régime

Lisle offre ce paradoxe d'être un territoire exigu mais d'une histoire féodale riche.

Dès le IX[e] siècle, face aux invasions normandes et à l'insécurité générale, le roi Charles le Chauve fit établir des lignes de défense, de barrage, notamment celle de La Chartre à Beaugency, s'appuyant sur Ville-dieu-le-Château, Trôo, Lavardin, Montoire, Vendôme, Lisle et Fréteval. Des comtes, alors personnages nommés et rétribués, amovibles puis héréditaires, tel Bouchard de Vendôme, s'entouraient de seigneurs locaux comme Gislebert Le Riche (« riche » veut alors aussi dire puissant), qui tenait Pezou, Monthenry, Lignières, Chicheray et, certainement, des terres sur les actuelles communes de Lisle et Saint-Firmin-des-Prés. La possession d'espaces ruraux fut, au cours des siècles de l'époque féodale, très recherchée, signe de revenus, de puissance.

Gislebert faisait partie de seigneurs proches du comte de Vendôme et assurait régulièrement la garde de son château. Sa fille Hildegarde épousa un certain Foucher dit de Vendôme, dit aussi Foucher Le Riche, cité en l'an 1005, lequel semble issu de la famille des vicomtes de Vendôme et figure comme le plus important seigneur du Vendômois de l'époque, après le comte de Vendôme. Au moins cinq enfants sont issus de ce mariage, parmi lesquels :

- Foucher II, connu avant 1022, est l'ancêtre d'un puissant lignage proche du comte de Vendôme dont il administrait le comté ;
- Engebaud archevêque de Tours ;
- Barthélemy aïeul des vicomtes de Châteaudun, ducs d'Estouteville et du roi Louis XV ;
- Adèle, vivant vers 990, et Roger de La Tour sont les parents d'Agnès épouse de Gilduin de Maillé – auteur de la très grande famille ducale de ce nom (La femme du Grand Condé était une Maillé) – et de Foucher de La Tour avec lequel va commencer la famille dite de Lisle.

Foucher de La Tour, le premier à s'intituler seigneur de Lisle, possédait sur la paroisse de Saint-Firmin un îlot où il commença la construction d'un castel en bois avec une chapelle, entraînant la première mention du village de Lisle **(fig. 3)**.

Son fils, Jérémie de La Tour, fut aussi seigneur de Lisle, lieu appelé un temps Lisle-Jérémie, *Insula Jeremiæ* ; il acheva le château, dont on ignore le caractère et qui a fait l'objet de dessins récents et différents. Jérémie possédait des bois, notamment dans le Perche car, au XI[e] siècle, le seigneur du Fief-Gouet et le

Fig. 2 : Gerbes mises en « tériots », à la mode percheronne, sur le terroir de Lisle.

vicomte de Châteaudun lui concédèrent les forêts de Bois-Ruffin à Arrou, soit environ 43 hectares. De plus, en partance pour la deuxième croisade, vers 1147, Guillaume III du Perche confia la garde du château de Bois-Ruffin à Jérémie de Lisle. Les familles de Lisle, Fréteval, Châteaudun et Mondoubleau sont liées par des parentés et renforcent l'appartenance de Lisle au Perche, non le grand comté du Perche, mais le Perche-Gouet appelé aussi Petit Perche. Les seigneurs de Lisle possédaient des terres et bois à La Ville-aux-Clercs, Chauvigny-du-Perche, Romilly-du-Perche, au Rouillis. Jérémie et son épouse Helvise eurent deux enfants :

- Béatrix, mariée à Ursion de Fréteval ;
- Renaud de la Tour, seigneur de Lisle, mort vert 1140, dont la veuve, Berthe, est à l'origine de la construction de l'église actuelle, à l'exception du clocher et du chœur semi-circulaire édifiés ultérieurement.

Robert de Lisle, fils de Renaud, fut le premier à porter le titre de vicomte de Blois, personnage chargé à l'origine de suppléer le comte souvent absent, mais à l'époque plus simplement appellation honorifique ; toutefois, celle-ci était gratifiée d'un château à Blois, toujours existant, « La Vicomté », doté de terres et de péages sur terre et sur eau. Ce titre, héréditaire, semble provenir de la famille de Berthe, sa mère.

Robert était appelé *dominus*, titre réservé aux personnages importants. En 1194, se déroula la fameuse « bataille » de Fréteval entre les rois Philippe-Auguste et Richard Cœur-de-Lion ; ce fut plutôt un combat à effectifs réduits mais aux conséquences importantes : le roi de France s'était arrêté au château de Lisle pour entendre la messe ; il fut surpris et battu par les archers anglais, s'enfuit par le nord de Lisle et perdit son sceau, ce qui entraîna la construction à Paris des Archives royales. Le castel de Lisle, avec ses ponts, fut détruit pour empêcher le roi d'Angleterre de capturer le roi de France. Mais les seigneurs de Lisle restèrent des personnages importants, présents dans des actes en latin, disposant de moulins à Vendôme, scellant leurs actes de leurs sceaux. Robert de Lisle et sa femme Mathilde eurent deux fils : Renaud, sire de Lisle, et Geoffroy.

Renaud de Lisle fit partie de la fameuse liste des chevaliers du royaume de France constituée par Philippe-Auguste ; elle s'illustra, en 1214, à la bataille de La Roche aux Moines, sous les ordres du prince Louis, futur roi Louis VIII : l'armée du roi d'Angleterre Jean sans Terre y fut mise en déroute, pendant que le roi de France remportait la bataille de Bouvines. Déconsidéré, le roi Jean fut obligé d'adopter la *Magna Carta*, la Grande Charte qui instituait en Angleterre la monarchie constitutionnelle.

Renaud de Lisle suivit la tradition familiale et apparaît comme donateur, co-donateur, dans les cartulaires de Marmoutiers, la Trinité de Vendôme, la Madeleine de Châteaudun, Évron en Mayenne pour le prieuré de Lunay. Par lettres de fondation, il fit don, en 1208, à l'abbaye de Fontgombault, de son fief de « Révillon » : 706 boisselées (36 hectares) avec chapelle en bois probablement fondée par son père Jérémie, dédiée à saint Vrain alors très populaire en Orléanais. Un prieuré y fut installé. De nos jours, la tradition du pèlerinage annuel à la chapelle Saint-Vrain, située sur la commune de Saint-Firmin-des-Prés, se perpétue (**fig. 4 et 5**).

Geoffroy de Lisle, et son épouse Alice de La Ferté-Hubert eurent quatre enfants :

- Renaud de Lisle, vicomte de Blois, fut un grand personnage dont la vie agitée se termina par son inhumation, en 1277, dans la grande et célèbre abbaye d'Évron en Mayenne, dont il avait financé la restauration et où il fit également inhumer ses parents et grands-parents, ce qui nous vaut des représentations

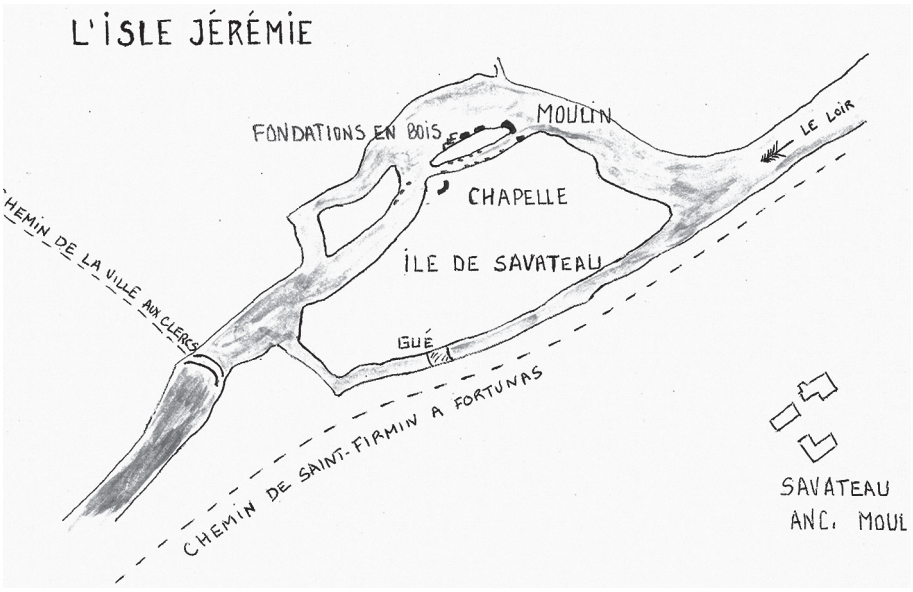

Fig. 3 : Plan de Lisle-Jérémie, réalisé par P. Lahoreau.

Fig. 4 : Chapelle Saint-Vrain, à Saint-Firmin-des-Prés.

Fig. 5 : Messe du pèlerinage à la chapelle Saint-Vrain.

Fig. 6 : Gisant de Renaud de Lisle, dessin de Gaignières, XVII[e] siècle [Coll. BnF].

de leurs gisants, celui de Renaud étant particulièrement spectaculaire. Bien peu de communes peuvent disposer d'un portrait de leur seigneur au XIII[e] siècle, gisant dont l'image est conservée à la Bibliothèque nationale **(fig. 6)** ;
- Philippe, seigneur de Lisle et héritier de son frère ;
- Isabelle, épouse de Jean de Mornay ;
- Aélis épouse d'Étienne de Graçay.

Philippe de Lisle laissa deux enfants, Jean et Jeanne. Jean de Lisle, dernier du nom de Lisle, dit « Monseigneur » Jean de Lisle, vicomte de Blois ; dans un autre acte, il fut qualifié « Monsieur », ce qui était exceptionnel[3]. Il possédait de grands biens, mais ils furent partagés en 1304 avec sa sœur Jeanne, épouse de Jean du Plessis, qui reçut la métairie de Savateau, sur la rive sud du Loir. Celle-ci s'appela désormais seigneurie du Chatel de Lisle ; son siège fut transféré au joli petit manoir de la Grapperie et passa à leurs descendants jusqu'à Anne de Fromentières, dont les biens furent saisis et adjugés en 1656 à Louis Bodineau, seigneur de Meslay. Les successeurs de ce dernier s'intitulèrent aussi seigneurs du Chatel de Lisle jusqu'à la Révolution.

Lisle fut ainsi partagé en deux seigneuries, la partie nord conservant l'appellation de seigneurie de Lisle et, au décès de Jean de Lisle, passant à Aélis, épouse d'Étienne de Graçay. Celui-ci était issu de la grande famille des barons de Graçay dont le dernier descendant, Renault, en conflit avec le duc de Berry frère du roi, fut amené à vendre ses biens à l'abbaye de la Trinité, ce qui nous vaut un magnifique manuscrit détaillant les possessions considérables de la seigneurie, avec deux mentions éloquentes :
- *lesdites choses baillées.chargeables… envers religieux hommes et honnêtes l'abbé et convent de l'espau* ;
- *tenues toutes les choses dessus dictes et baillées de la comtesse de Bar à une foy et hommage simple… à cause et par raison du chastel de Montmirail*.

Ces deux mentions sont très importantes. D'une part elles indiquent la présence de l'abbaye mancelle de l'Épau à Lisle et, d'autre part, elles soulignent les relations féodales entre Lisle et Montmirail, une des grandes baronnies du Perche-Gouet.

Ainsi s'achève la période féodale qui se poursuivit par l'Ancien Régime, jusqu'en 1789. La vie du village de Lisle n'offre pas de caractère original ou paradoxal.

3. Dans la thèse de Dominique Barthélemy, *La société dans le comté de Vendôme de l'an mil au XIV[e] siècle*, Jean de Lisle est qualifié « Monseigneur » en 1269 (p. 775), « Monsieur » vers 1319 (p. 947). Il possédait de grands biens : trois domaines, neuf fiefs avec leurs droits seigneuriaux. Après lui, sa seigneurie fut « départie ».

La population ne devait pas dépasser 150 habitants. L'emprise de l'Église y était fondamentale, ici comme partout en France. Selon le livre des fiefs de 1355, la haute justice était présente en Vendômois dans seulement cinq sites : le Chatel de Lisle, les pêcheries du Loir dépendant du seigneur de Lisle, Selommes, La Jousselinière à Saint-Ouen et Chanteloup à Villerable. La justice de Montmirail s'appliquait. La seigneurie appartenait à l'abbaye de la Trinité. Lisle était une châtellenie avec un bailli.

La Révolution vit Lisle pourvu d'un maire, dont le premier fut le curé constitutionnel Toussaint Surblé. Deux personnes émigrèrent, cinq furent incarcérées. Le propriétaire de La Haie aux Chats, Catherinet de Villemarest, fut un temps président du directoire du district de Vendôme.

L'époque contemporaine

De 1800 à nos jours Lisle connaît la vie d'une commune moderne dont les faits les plus marquants furent, en premier lieu, les guerres et leur impact. François Pinot, grognard de l'Empire, fut présent à Austerlitz, Iéna, Wagram et en Espagne. Napoléon lui-même traversa Lisle, village situé sur la route d'Espagne.

En 1870, le général commandant le 17e corps d'armée établit son quartier général à l'Épau. Gabriel de Sachy fut colonel d'infanterie puis rejoignit l'armée de la Loire. De rudes combats se déroulèrent aux environs de Lisle, à Meslay, Fréteval, Morée à la mi-décembre 1870, la ligne de front étant tenue, au nord de Vendôme, par le 21e corps d'armée.

Grâce aux recherches de Patrick Lahoreau, infatigable chercheur, et avec le site «Mémoire des hommes», nous gardons le souvenir très précis des 65 mobilisés de 1914, dont les 14 morts au champ d'honneur, avec les états de services détaillés de chacun[4] **(fig. 7)**.

La deuxième guerre mondiale eut, à Lisle, des conséquences particulièrement dramatiques. En effet, le remarquable viaduc du chemin de fer fut l'objet de deux bombardements : par les Allemands, le 15 juin 1940 et par les Alliés en 1944 où furent déversées 117 bombes. Le viaduc s'en sortit intact mais Lisle déplora 14 morts. De plus, un avion de chasse et un bombardier s'écrasèrent en bordure de Lisle **(fig. 8)**.

En ce qui concerne les activités de la commune, soulignons qu'elle ne dépasse pas les 200 habitants, qu'il n'y réside plus aucun agriculteur en activité, les treize exploitations étant assurées par des résidents de l'extérieur.

Parmi les autres évènements significatifs, méritent d'être retenus :

- La séparation des Églises et de l'État, conformément à la loi du 5 décembre 1905, entraîna de fortes tensions.

Il existait, dès la fin du XIXe siècle, des tensions entre cléricaux et anticléricaux qui se sont traduites localement, en 1906, par des inventaires houleux, des confiscations de biens du clergé, notamment l'argent en caisse et tous les objets sauf ceux strictement indispensables au culte, ainsi qu'un long contentieux avec le curé, l'abbé Hallouin, sommé, par le conseil municipal et surtout son maire, Adrien Brillard, de quitter le presbytère, ce qui se solda par son départ forcé. Gaston de Sachy acheta alors pour le loger une petite maison dans le bourg de Lisle, qu'il revendit après le départ du prêtre. Le sous-préfet, alerté par la polémique, demanda son avis au conseiller général, le docteur Piédallu, qui répondit n'avoir jamais mis les pieds à Lisle mais classait les conseillers municipaux en trois catégories : sept conseillers républicains de gauche, un socialiste et deux réactionnaires.

Fig. 7 : Monument aux morts de 14-18, à son emplacement initial.

Fig. 8 : L'indestructible viaduc de Lisle.

4. Michel de SACHY, *op. cit.*, p. 124-128 et p. 193-200.

- L'église paroissiale de Lisle avait été construite, avec un cimetière, à la suite d'une cession, en 1146, par l'abbaye de la Trinité de Vendôme de ses droits paroissiaux aux chanoines réguliers de l'abbaye de Saint-Georges-du-Bois. Elle consistait, à l'origine, en un rectangle de 16 x 6,7 mètres, avec un beau porche roman latéral. Elle fut profondément remaniée en 1860, dotée d'un clocher-porche et d'une abside néo-gothique, autorisée par dérogation épiscopale à être orientée vers l'ouest au lieu de l'est en direction de la Terre Sainte, La cloche date de 1865. Les deux premiers bancs de bois, clôturés, seigneuriaux ont été supprimés en 1984. Quelques belles statues, notamment de saint Jacques et saint Vincent, meublent toujours les murs **(fig. 9 et 10)**.
  L'église est sous le patronage de saint Jacques qu'elle commémore chaque année, en juillet. Depuis des siècles, des pèlerins passent à Lisle, sur la route qui est l'un des chemins de Compostelle. Une « maison-Dieu », à l'entrée du village, avec une chambre à deux lits, était réservée aux non contagieux ; elle dépendait de l'hôtel-Dieu de Vendôme. Lisle est une étape ou un lieu d'accueil avec un cachet (tampon) permettant aux pèlerins de viser leur crédential, carnet du pèlerin, attestant leur passage. De nos jours encore, certains sont accueillis par des familles de la commune.
- Un fait divers a donné lieu à beaucoup de bruit, dans le village et bien au-delà : l'affaire du « miraculé » de Lisle **(fig. 11)**.
  Edmond Gaultier et son épouse, née Réjane Rivière, étaient négociants en bestiaux dans la ferme du Désert, hameau de l'Usage à Lisle. Leurs affaires semblent avoir été difficiles. Le 6 janvier 1959, Edmond Gaultier se déclara paralysé, après avoir été terrassé par une vache. Il obtint une pension d'invalidité. On le voyait de temps en temps sur son fauteuil roulant, au bord de la route. Cet état de simulation de paralysie étant contraignant, les époux Gaultier partirent pour Lourdes le 6 octobre 1960, à 5 heures du matin. Dès le lendemain, Gaultier marchait. On cria au miracle. En 1962, le Comité médical international de Lourdes déclara la guérison inexplicable et l'évêque de Tarbes et Lourdes écrivit à celui de Blois à qui il appartenait de reconnaître ou non le miracle ; celui-ci ne fut pas reconnu, M^gr^ Goupy ayant été dûment informé du contexte local.
  En 1967, l'élevage de veaux du ménage Gaultier fut détruit par un incendie mais la caisse d'assurances refusa toute indemnisation, décision confirmée par la cour d'appel dont le président admonesta fermement Edmond Gaultier. Au cours des années suivantes les époux Gaultier firent l'objet de condamnations pour fraude fiscale et de refus de pension pour impotence. Cécile de Sachy, alors maire de Lisle, ne cessait de recevoir à la mairie des demandes d'informations de créanciers, de juristes. En 1972, les bâtiments et terres des époux Gaultier-Rivière firent l'objet d'une vente aux enchères publiques, en exécution d'un jugement du tribunal de grande instance de Blois. Le couple Gaultier quitta alors le village de Lisle.

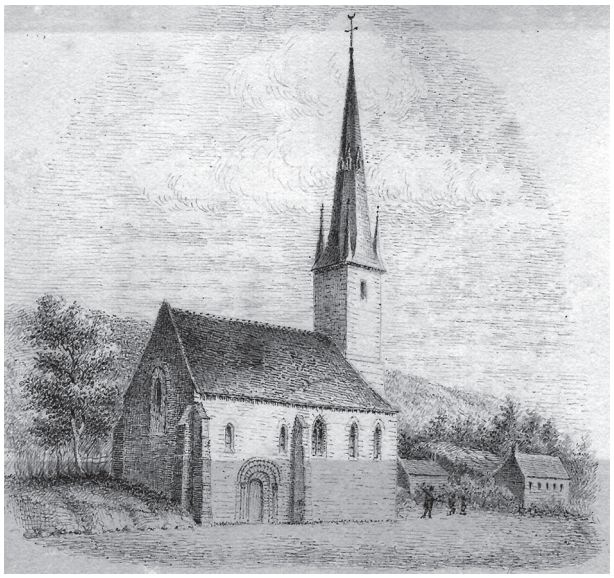

Fig. 9 : L'église de Lisle, par Gervais Launay, milieu du XIX^e^ siècle. [Coll. BCPV].

Fig. 10 : Portail roman de l'église de Lisle.

Le château de L'Épau

Depuis la ruine du castel seigneurial de Lisle, il n'y eut plus de château jusqu'au XIX^e^ siècle. Il resta toutefois quelques maisons marquantes : la Grappée, une « aistrise », maison de quelque importance avec une terre, la plus ancienne connue ; la belle maison à colombages au milieu du bourg ; le Désert aux mains de la famille de Ramezay.

En 1603 est mentionné un fief censif du nom de l'Épau, c'est-à-dire devant payer le cens à la seigneurie de Lisle, montant à 12 sols 6 deniers. Son nom, provient de la présence de l'abbaye de l'Épau à Lisle, mentionnée aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles. Il est indiqué dans l'acte original : un corps de logis sans nom, composé de deux chambres dont une à cheminée, avec grenier, grange, étable, et un autre corps de logis de

C'ETAIT A LOURDES. IL Y AVAIT SEPT MOIS
QU'EDMOND GAULTIER ETAIT PARALYSE ET INCONSCIENT.
ET, SOUDAIN, LE MIRACLE...

"VOILA LE MORT D'À MIDI QUI MARCHE"

PAR ROBERT COLLIN

Le 22 mai dernier, le facteur de Pezou (Loir-et-Cher) apportait dans une maison perdue, à la lisière de la forêt de Lisle, une lettre à en-tête de l'évêché de Tarbes et Lourdes. Dans ce message, Mgr Théas annonçait officiellement à Mme Réjane Gaultier que le Comité médical international de Lourdes venait de reconnaître « médicalement et scientifiquement inexplicable » la guérison de son mari, Edmond Gaultier, quarante-cinq ans. « C'est un grand pas, ajoutait le prélat, un pas essentiel vers la proclamation du miracle. » Ce sera le 63e depuis l'Apparition de Lourdes.

Il y a dix-huit mois que M. Gaultier est passé, en un instant, du coma à la conscience, de l' « état larvaire » à celui d'un robuste fermier. C'est le 6 octobre 1960 que l'émouvante aventure a commencé. A 5 h du matin, dans la nuit, on entendait un appel.

— Venez vite, monsieur Huppenoire !

Huppenoire ne prit même pas la peine de demander si un malheur était arrivé. Ni celle de se coiffer, ni celle d'achever de boire son café bouillant.

A 120 A L'HEURE VERS LOURDES

La main ferme de Réjane Gaultier le gence, un tout petit objet : une boîte de fard qui servirait en cas de malheur irréparable à colorer les joues d'Edmond. Huppenoire retrouva son café chaud, sa jeune femme, ses trois enfants tôt levés.

— Il faudra penser, dit-il, à s'occuper des bêtes à Gaultier.

Vingt têtes de bétail et quatre-vingt-cinq cochons que Réjane, depuis quinze mois, soignait toute seule, tout en veillant jour et nuit sur ce défunt vivant qui s'en allait maintenant, à cent vingt à l'heure, à la rencontre de sa véritable fin.

— Pauvre dame, vous n'êtes pas bien.

— Ce n'est pas moi, c'est lui.

D'un doigt désolé, Réjane Gaultier montrait au routier qu'elle avait arrêté le corps rigide de son mari qu'elle n'avait pas la force de soulever seule et qu'il fallait remettre en place parce qu'il avait glissé. Le routier avait la force de Gaultier du temps qu'il portait un veau sur ses épaules. Il dit :

— Vous savez où c'est, Lourdes ? Sept cents kilomètres ! Vous devriez réfléchir, ça va être surhumain.

A Vendôme, une vieille amie, Mme Marconnet, est montée dans la Simca. Elle ne voulait pas, mais comme tout le monde avait peur de tenir compagnie à un deaux, dans les embouteillages et les enchevêtrements, la Simca crème à toit rouge poursuit follement sa route. Les nuées cachent les Pyrénées.

— Je me suis égarée ! s'écrie Réjane.

Au même instant, une plaque : Lourdes, 3 kilomètres.

Ce 6 octobre, c'est la veille de la clôture du pèlerinage du Rosaire. Sur la route de Pau, l'hôtel Sainte-Foy.

— Auriez-vous une chambre au rez-de-chaussée pour un grand paralysé ?

— Vous tombez bien, nous en avons une au premier étage. Nous avons ici un médecin et quatre prêtres. Ils vous aideront. Ailleurs, vous ne trouveriez rien. Il y a 50 000 pèlerins dans la ville.

Pas question de faire monter un étage à Gaultier, même soulevé par quatre hommes. On sonne à la maison d'en face, l'hôtel de l'Esplanade. Une chambre de plain-pied est libérée depuis une heure.

— C'est un miracle, dit Réjane.

Réjane s'est mise en quête d'une voiture de malade pour emmener son paralysé demain 7 octobre 1960 à la dernière procession du dernier pèlerinage.

Il fait nuit, Lourdes s'illumine. Mme Marconnet veille Gaultier en récitant de nouveaux rosaires. Gaultier ne voit rien car il est aveugle, n'entend rien car il est sourd, ne sait rien car il est inconscient, ne sent rien car il est insensible.

A l'hôpital des Sept-Douleurs, à l'asile, chez les Sœurs du Rosaire, partout Réjane recueille la même réponse : « Toutes les voitures de malades sont louées. Vous arrivez trop tard. Vous n'irez pas à la Grotte. »

PAS DE CHARIOT POUR GAULTIER

Un médecin est au chevet de Gaultier. C'est presque un compatriote, le docteur Richard est du Gué-du-Loir, aussi vrai que Gaultier est de Lisle-par-Pezou (Loir-et-Cher). Quand Réjane arrive :

— Le pouls est très bas, dit-il, cette nuit, vous pourrez m'appeler, je suis à l'hôtel Sainte-Foy. J'ai amené une malade à moi, Mlle Coupin.

Mlle Coupin est une vieille connaissance. Son cas est désespéré. Dès qu'elle sait que Gaultier est là, elle prie :

— Vierge Marie, je vous offre ma vie en échange de celle de Gaultier

Fig. 11 : Article de Paris-Match sur le « miraculé » de Lisle.

deux chambres, un portail au-dessus duquel il y a un colombier, enclos de murailles tout à l'entour, avec 56 septerées 9 boisselées de terre. Nous avons pu reconstituer en grande partie cet ensemble.

Après avoir été aux mains de la famille de Villereau, très notable en Beauce, en 1603 ce logis fut adjugé pour 2 500 livres à Jean Goislard, marchand à Pezou, demeurant à Chicheray. Leur fils, Jean Goislard, s'intitulait seigneur de L'Épau en 1609 ; il épousa Marguerite Huet, fille de Léonard Huet, sieur de Villebresme[5].

Jean Goislard et Marguerite Huet eurent deux fils : Pierre, auteur des « Goislard de Villebresme », devenus comtes de Villebresme et seigneurs de Rocheux ; et Jean Goislard seigneur de l'Épau, aïeul à quatre générations des Godineau de l'Épau dont la descendante, Marie-Françoise Godineau de l'Épau, vendit l'Épau en 1833. L'acquéreur était François Louis Crosnier **(fig. 12)**.

François-Louis Crosnier, Parisien né en 1792, fils d'un ménage de concierges de l'Opéra de Paris, devint auteur d'un bon nombre de pièces de théâtre dans les années 1818-1825 ; puis il fut nommé directeur successivement des théâtres de la Porte Saint-Martin, des Nouveautés et de l'Opéra comique dont il redressa la situation grâce à un sens des affaires redoutable. Ayant acquis l'Épau, il fut élu conseiller général du canton de Morée en 1845, maire de Lisle en 1848, député au Corps législatif en 1857, réélu en 1863, comme candidat officiel soutenu par le pouvoir politique impérial, président du conseil général de 1849 à 1866, commandeur de la Légion d'honneur. Il aménagea, dans son intérêt, la route de Lisle en direction de La Ville-aux-Clercs et fut généreux à l'égard de sa commune **(fig 13)**.

Fig. 12 : François Louis Crosnier.

5. Marguerite était sœur de François Huet, époux de Marguerite Noury, elle-même sœur de François Noury dit le Père Agathange, mort martyr en Syrie et béatifié en 1904.

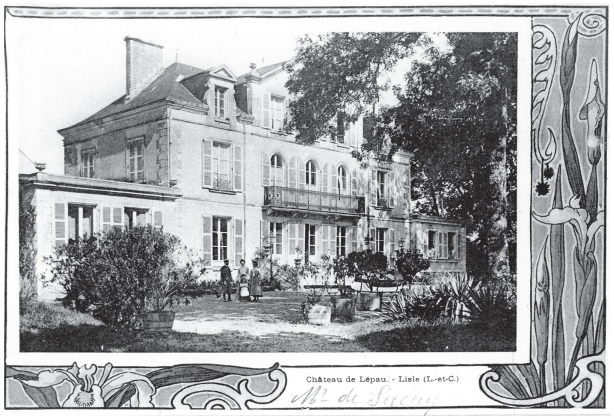

Fig. 13 : Château de L'Épau, carte postale ancienne décorée par Edmond Rocher.

Fig. 14 : Vue aérienne du château de L'Épau.

Fig. 15 : Cécile de Sachy, maire de Lisle

À cette époque, l'Épau consistait en des bâtiments ruraux tels que décrits dans l'état des lieux de 1603, dont les plans du premier cadastre font état. Il n'y avait alors rien à l'emplacement de l'actuel château qui fut édifié en deux phases : la belle maison style XVIII[e] siècle telle qu'on la voit façade nord, agrandie plus tard par les deux pavillons et pourvue d'un fronton, d'un balcon. Crosnier avait le goût du décor et construisit également un joli pavillon appelé l'orangerie. Mort sans postérité en 1869, il laissait une veuve qui s'empressa de vendre l'Épau, sous la forme d'un échange avec le célèbre manoir de La Bonaventure, dont l'état était déplorable.

Les acquéreurs furent Gabriel de Sachy de Fourdrinoy et son épouse Amélie de La Marlière[6]. Gabriel de Sachy appartenait à une famille picarde dont deux portraits de dévotion, de 1605, figurent au musée de Picardie à Amiens ; leur arrière-petit-fils fut trésorier de France en Picardie et valet de chambre du roi, collègue du Montoirien Marie Dubois, qui servait Louis XIV par trimestres et vivait alors à la cour, à Versailles, dans les combles. Fin XVIII[e] siècle, un Gabriel de Sachy s'engagea dans l'armée au régiment des Chasseurs de la Somme, le 19[e] Chasseurs, qui tint garnison à Vendôme de 1819 à 1821[7] ; le jeune officier, après avoir servi dans la Grande Armée, trouva femme à Vendôme en la personne de Charlotte Hème, fille d'Henriette Godineau de la Bretonnerie. Ainsi se trouvent liés, par la famille Godineau, les habitants de l'Épau de 1603 à nos jours **(fig. 14)**.

Gabriel de Sachy, colonel d'état-major lors de la guerre de 1870, prit sa retraite à l'Épau ; maire de Lisle dans les années 1880, il fut le père de Gaston qui épousa en 1871 Marguerite, fille de Raoul de Saint-Venant, l'auteur du Dictionnaire du Vendômois. Leur fils unique Gabriel fut colonel et épousa Cécile de Farcy de La Villedubois, l'une des toutes premières femmes à exercer les fonctions de maire **(fig. 15)**. Ils eurent 4 enfants, 18 petits-enfants, 16 arrière-petits-enfants. L'aîné, prénommé Michel, fréquentait assidûment Villeporcher et sa brochette de cousins, cousines, petits-enfants tant d'Adhémar de Saint-Venant que de sa sœur Marguerite. Michel de Sachy et sa cousine Geneviève de Thoury, sont bien proches sur une photo de 1938, encore plus proches vingt ans après par le mariage ; ils fêtent leurs noces de diamant soixante ans plus tard, en cette année 2018.

6. Amélie de La Marlière était la fille de Louis Victor Gédéon et de Marie-Louise Rosalie de Taillevis de Jupeaux issue de cette famille qui avait construit le château de la Mézière à Lunay et dont l'aïeul avait épousé Judith du Plessis, descendante de Jeanne de Lisle et Aleaume du Plessis. Ainsi se rejoignaient les anciens seigneurs de Lisle et les habitants de l'Épau.

7. Lors de la restauration de l'armée, à la fin de 1815, il fut créé 24 régiments de chasseurs qui prirent le nom de départements. Le 19[e] Chasseurs devint alors le régiment des Chasseurs de la Somme. Par la suite, il retrouva son appellation de 19[e] régiment de Chasseurs.

8. La mère de ma femme était née Jehanne de Saint-Venant, fille d'Adhémar de Saint-Venant, frère de ma grand-mère Marguerite : il habitait le château de Villeporcher, à Saint-Ouen.